



**VILLE D'UGINE (SAVOIE)**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 11 DECEMBRE 2023**

<p><b>NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX</b> EN EXERCICE : 29 PRÉSENTS : 22 REPRESENTES : 07</p> <p><b>DATE DE LA CONVOCATION :</b> Le 5 décembre 2023</p> <p><b>PUBLICATION SITE INTERNET :</b> Le 18 décembre 2023</p>	<p><i>Président de séance : M. Franck LOMBARD</i></p> <p><i>Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN</i></p> <p><i>Étaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, M. Emmanuel LOMBARD, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, M. Jean-Pierre PLAISANCE, M. Eric FUSS et M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET.</i></p> <p><i>Étaient représentées : M. Umberto DIMASTROMATTEO ayant donné pouvoir à M. Franck LOMBARD, Mme Stéphanie LUSSIANA ayant donné pouvoir à Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, M. Michel VARRONI ayant donné pouvoir à M. Joseph SCATIGNO, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI ayant donné pouvoir à Mme Annabelle MOREL, Mme Caroline BRULEY ayant donné pouvoir à M. Mustapha HADDOU, Mme Pauline BRESSE ayant donné pouvoir à Mme Catherine CLAVEL, Mme Audine FRECKMANN ayant donné pouvoir à M. Eric FUSS.</i></p>
--	--

**Délibération n°21**  
**Rapporteur : M. Jamel BOUCHEHAM**

**Objet : Soutien à la pratique culturelle et sportive**

Par délibération n° 21 du 22 mai 2023, le Conseil Municipal a approuvé les modalités de soutien à la pratique culturelle et sportive proposées par la Ville d'Ugine aux enfants et aux jeunes Uginois de moins de 15 ans.

Dans ce cadre, la Ville d'Ugine a été destinataire des états détaillés des « déductions » de cotisations accordées par les associations ou structures d'Ugine, dans la limite de 30 € maximum par an et par enfants ou jeunes de moins de 15 ans.

Il convient donc d'attribuer les subventions au prorata des besoins exprimés à ce jour par les associations ou structures d'Ugine selon le tableau ci-dessous :

Nom de l'association	Nbre de bénéficiaires	Montant total de la participation communale attribuée en €
ENVOL GYMNIQUE	71	2 130,00 €
ASSAU HANDBALL	18	540,00 €
ASU Badminton	11	330,00 €
ASU Football	120	3 600,00 €
DAUPHINS UGINOIS	6	180,00 €

Ecole de Musique et Danse CA Arlysère	9	270,00 €
Entre STEP et Fitness	5	150,00 €
FLECHE DU Mont-Charvin	11	330,00 €
FOYER D'ANIMATION POUR TOUS	33	990,00 €
JUDO CLUB	36	1 080,00 €
PASTOURELLE DU VAL D'ARLY	8	240,00 €
ELAU Volley Ball	1	30,00 €
SLYDO	6	180,00 €
SOUA RUGBY	26	780,00 €
TENNIS CLUB	26	780,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>387</b>	<b>11 610,00 €</b>

La Commission Municipale a examiné le dossier.

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve les montants des subventions aux associations et structures sollicités dans le cadre du soutien à la pratique culturelle et sportive, selon le tableau ci-dessus.***

Pour copie certifiée conforme et exécutoire  
 Pour le Maire,  
 Michel Chevallier,  
 Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20231211-20231211\_DE21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/12/2023  
 Publication : 18/12/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

